



INFLATION

Les familles de l'Oise font face



Page 2

CAF DE L'OISE

Un ensemble de solutions pour les familles en difficulté



Page 6

POUVOIR D'ACHAT

Too Good To Go une solution anti-gaspillage



Page 8



Fin annoncée de l'inflation, un mirage ?

Un cours du brut de pétrole qui a perdu 30% en un an, mais des prix à la pompe qui restent élevés. Une grande distribution prête à consentir des efforts, mais incapable de s'accorder sur une liste commune de 50 produits de première nécessité à prix

bloqués. Des prix alimentaires qui ne cessent de croître mais une revalorisation des aides sociales bien insuffisante pour y faire face. Et au milieu de ce sombre tableau, des familles de l'Oise à bout de forces, à bout de nerfs, avec la peur viscérale de voir leur pouvoir d'achat continuer à se réduire comme peau de chagrin.

Depuis quelques semaines, on nous jure que tout va s'arranger fin juin, que l'inflation va continuer de ralentir et que bientôt les prix vont baisser. Mais en attendant cet heureux jour auquel peu de familles croit, la situation devient intenable. Des pères et des mères de familles modestes et précaires se privent volontairement de certains aliments, au profit de leurs enfants. Dans des familles où les deux parents travaillent, les factures alimentaires et énergétiques poussent à consentir des prêts avec le risque de surendettement. Car le principal problème reste là : politiques et économistes jurent que tout ira mieux mais pour l'instant, rien ne transparaît sur la facture des courses.

Dans l'Oise, l'UDAF propose depuis septembre un service d'accompagnement au microcrédit adapté à chaque famille pour faire face à une passe difficile. Le Point conseil budget est également à votre disposition pour vous aider à maîtriser un budget toujours plus resserré. Dans ce numéro, l'UDAF vous explique comment des familles peuvent s'en sortir avec des systèmes D.

Ce qui ressort de ces articles c'est qu'une des solutions pour contrer l'inflation est peut-être de consommer davantage en local, et de privilégier les circuits courts et les alternatives écologiques. Ou peut-être de « cultiver notre jardin » comme le dit Voltaire à la fin de Candide. Ou peut-être encore, de mener une réflexion globale pour consommer autrement et revendiquer en même temps qu'un pouvoir d'achat, le pouvoir de vivre.

Pol-Henri MINVIELLE
Président UDAF 60

Inflation : L'Oise dans la moyenne nationale

Début mars 2023, une étude du groupe NielsenIQ pour le journal Franceinfo a mesuré le prix moyen du panier de courses à l'échelle des départements. Un panier qui coûtait 100 euros au niveau national en janvier 2023 en coûtait 105,25 euros en février 2023. Dans l'Oise, sur la même période, ce panier passait de 100 à 103,25 euros. Au niveau de l'inflation générale, l'Oise suit la tendance nationale (+ 16,51 % en février 2023 par rapport à février 2022 quand l'inflation nationale sur la même période est de + 16,58%).



La même étude menée pour Franceinfo par NielsenIQ, groupe spécialisé dans l'analyse du comportement des consommateurs, détaille les trois produits ayant connu la plus forte inflation dans l'Oise : 1 kg de sucre premier prix (+58,74% sur un an), 1 kg de farine premier prix (+35,99%) et une boîte de 6 steaks hachés surgelés (+33,7%).

De même, en un an dans l'Oise, les produits bios ont en moyenne augmenté de 10,35 %, les produits des marques nationales de 10,96 %, les produits des marques distributeurs de 15,6 % et les produits premier prix de 17,17 %.

Face à ce constat qui touche l'ensemble des départements métropolitains et d'Outre-mer, Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie a exprimé sa colère le 11 avril. Les prix de l'énergie, du fret et des matières premières commencent à baisser, mais il n'y a pas encore de répercussions pour les consommateurs.

Le ministre a donc exigé des producteurs, des industriels et des distributeurs des baisses de prix visibles en magasin à partir du mois de juin. Car si le taux général de l'inflation a doucement ralenti (+ 5,6% sur un an en mars contre 6,3% en un an en février), l'alimentaire continue d'exploser. A tel point que 79% des ménages les plus modestes se privent en réduisant leurs dépenses. Un article de 60 millions de consommateurs paru fin février confirme cette flambée : en 2023, pour la même quantité de courses, nous allons dépenser en moyenne 790 euros de plus qu'en 2022.

Ces familles de l'Oise face à l'inflation

Céline :
« La situation devient ingérable »

Céline, habitante de Beauvais, est secrétaire à temps partiel et gagne 1200 euros net par mois. Elle est la maman solo de deux garçons de 13 et 11 ans. Autant dire que chaque sou est compté et que les astuces se sont multipliées pour équilibrer le budget. « En grande surface, je n'achète que des produits dont les prix sont bloqués et j'utilise les bons de réduction. J'ai diminué ma consommation de viande pour la laisser à mes fils qui sont en pleine croissance. Au lieu de leur acheter des gâteaux, j'en fais moi-même, c'est moins cher. Pour les légumes, hors de prix dans la grande distribution, je me rends à Saint-Omer-en-Chaussée chez un agriculteur qui a installé un distributeur avec des pommes de terre et des légumes de saison. Pour les vêtements, on demande de l'argent aux anniversaires ou à Noël. » Céline se montre très pessimiste pour la suite. « Je trouve incroyable que le gouvernement et les distributeurs n'aient pas réussi à se mettre d'accord sur une liste commune de 50 produits de première nécessité à prix bloqués, à croire qu'ils l'ont fait exprès. Cette situation devient ingérable. Je travaille, ce n'est donc pas normal que je ne m'en sorte pas. Heureusement, mes enfants n'en subissent pas les conséquences. »

Christelle :
« On gagne de l'argent mais ça ne suffit pas »

Même quand on gagne bien sa vie, ça ne suffit pas à faire face à la crise. Christelle, assistante maternelle et son mari, policier, l'ont découvert à leur insu. Le couple habite près de Pont-Sainte-Maxence et a trois enfants de 16,15 et 7 ans. A eux deux, ils gagnent environ 5000 euros par mois. Et pourtant. « Les factures d'énergie sont devenues monstrueuses et les prix alimentaires ont explosé. On a l'impression de toujours dépenser plus avec de moins en moins de choses dans le caddie. » Alors, le couple a investi dans un poulailler et a acheté cinq poules pour avoir des œufs maison. « Nous avons agrandi le potager pour avoir davantage de légumes. Côté viande, mon mari et moi sommes devenus flexitariens, c'est-à-dire, que nous limitons notre consommation pour que les enfants en aient davantage. » Pour les vêtements, Christelle est en contact avec d'autres mamans pour en récupérer ou les échanger. « J'ai vraiment peur pour les mois à venir. Je ne sais pas du tout où on va. » ■



Partout dans l'Oise, des solutions anti-inflation trouvent leur public...

Friperies et upcycling, de nouvelles modes pour s'habiller. Une friperie, de l'ancien français « frepe » signifiant « chiffon », est un commerce de vêtements d'occasion en bon état et souvent moins chers que dans les magasins traditionnels. L'« upcycling » ou « recyclage valorisant » consiste à récupérer des vêtements usagés ou très abîmés pour les transformer en nouveaux articles (vêtements, sacs, accessoires...). Deux façons de réduire les déchets textiles et de permettre aux familles de réduire leur budget.

« Les fringues store associatif », une boutique solidaire d'aide, d'insertion et de recyclage

En septembre 2022, José Manço, responsable marketing dans la maison de haute pâtisserie de luxe Pierre Hermé à Paris, a créé l'association « Les fringues store associatif ». Située à Creil, s'étendant sur 170 mètres carrés, elle ressemble à une boutique de prêt-à-porter classique. En réalité, José Manço, accompagné de ses 9 employés et de la trentaine de familles bénévoles y mènent un projet



solidaire articulé autour du triptyque : Aider, Insérer, Upcycler.

« Aider signifie que nous recevons des familles monoparentales avec des enfants de 0 à 12 ans vivant dans les quartiers prioritaires de la ville de Creil et bénéficiant des minimas sociaux avec un reste à vivre mensuel de moins de 10 euros », précise José Manço. « On agit en don contre don. Ces familles peuvent choisir leurs vêtements en se faisant plaisir et en échange, elles deviennent bénévoles. Elles doivent contribuer au bon fonctionnement de l'association. Ce peut-être de la mise en rayons, du nettoyage ou encore de la gestion administrative. » La partie « Insérer » consiste à accueillir des jeunes de 16-25 ans éloignés du travail pour leur apprendre les métiers de la mode. José Manço cherche ainsi à intégrer des jeunes en décrochage scolaire, porteurs d'un handicap ou sortant de prison. Une sorte d'école de la seconde chance. « Ces personnes apprennent à concevoir un magasin ou à mettre en valeur une vitrine. On aborde également le marketing, la communication ou encore le web-design. »

« Enfin, Upcycler, c'est lutter contre le gaspillage des invendus vestimentaires. Dans le cadre de la

loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), nous avons noué 26 partenariats avec, entre autres, l'Intermarché de Creil et des magasins de la zone de Saint-Maximin comme Cora, Décathlon, Vert Baudet... Ces commerces nous remettent leurs invendus qui sont transformés lors d'ateliers de couture organisés dans la boutique. Les vêtements deviennent des sacs, des sacs à pain, des tabliers ou tout autre produit. Ces derniers sont ensuite vendus au grand public. C'est une démarche écologique qui permet de réemployer des vêtements au niveau local au lieu de les voir partir polluer l'Afrique. » José Manço a grandi à Saint-Denis et lui aussi est issu d'une famille monoparentale. En six mois d'existence, son projet a déjà aidé plus d'une trentaine de familles et ce n'est pas fini. « Nous voulons aller jusqu'à 100 familles. J'aimerais également que l'association puisse devenir un organisme de formation ouvert à tous afin que chacun puisse suivre une formation autour de la mode. » José Manço espère aussi dupliquer son projet dans les Hauts-de-France ou en région parisienne. ■

>>> www.lesfringuesstoreassociatif.com

Afib Beauvais : des vêtements et des accessoires de seconde main

L'association familiale intercommunale de Beauvais (Afib) est une association créée en 1909 proposant plusieurs actions. « Elle défend les consommateurs en les informant sur leurs droits, en les aidant à formuler les courriers, et peut aussi aider à saisir le médiateur de la République », précise Michel Leroy, son président depuis sept ans. « L'Afib a aussi pour mission d'aider les gens à gérer leur budget tout au long de l'année pour faire notamment face aux dépenses énergétiques qui augmentent. » L'Afib propose également un magasin de vêtements et d'accessoires de seconde main, Vet'Afib. Il est ouvert à tous, sans condition de ressources les mercredis et jeudis de 12h à 16h30. « Vet'Afib fonctionne avec une quinzaine de bénévoles qui s'occupent de toute la gestion des vêtements reçus via des dons. Il peut

s'agir du tri, du lavage, de la remise en état via un ourlet à refaire ou un bouton à recoudre et de la mise en place sur l'étalage », explique Michel Leroy. Ces habits sont vendus entre 0,5 et 6 euros. « Les prix les plus hauts correspondent à des produits de haute qualité, à des produits de marque qui font en parallèle l'objet de deux ventes annuelles. Mais un vêtement ne sera jamais vendu plus de 10 euros. » Chaque pièce est en rayon pendant 3 mois. Ensuite, elle est conservée jusqu'à la saison suivante ou transmise à la SIME. « C'est une autre association qui a un magasin à Beauvais. Elle organise des ateliers de recyclage avec des personnes éloignées de l'emploi ou qui recherchent une qualification. Cela permet de réutiliser le tissu pour en faire un nouveau produit. » Chaque année, l'Afib traite environ



2,5 tonnes de vêtements et les clients sont plus nombreux. « En 2022, Vet'Afib a représenté 10 % de notre résultat annuel », conclut Michel Leroy. ■

>>> **Contact pour les dons et/ou les renseignements : 03 44 45 28 13**
ou afib.beauvais@orange.fr
www.associationfamiliale.fr



PCB et Microcrédit, des solutions de l'UDAF pour les problèmes de budget des familles



Pouvez-vous rappeler ce qu'est le PCB ?

Les Points conseil budget ou PCB sont des structures publiques labellisées par l'Etat. Ils ont vocation à accueillir tous les publics ayant des problématiques budgétaires ou rencontrant un accident de la vie qui vient déstabiliser les ressources. L'UDAF de l'Oise exerce sur 3 arrondissements : Beauvais, Clermont et Compiègne/Noyon.

« Des outils adaptés à chacun sont proposés pour aider à la maîtrise du budget. »

Concrètement, qui sont vos publics ?

Le PCB est ouvert à tous, gratuitement et anonymement, mais nous accueillons principalement des familles qui n'ont pas l'habitude des accompagnements sociaux. Notre public est plutôt celui des classes moyennes rencontrant une difficulté ponctuelle qui impacte gravement ou soudainement leurs budgets (perte d'un proche, perte d'un emploi, divorce, déménagement...). Nous recevons

Pauline Corda est conseillère au Point conseil budget (PCB) de l'UDAF de l'Oise. Elle s'occupe à la fois d'aider des familles dans la maîtrise de leur budget et depuis septembre 2022, de la constitution de dossiers en vue de l'accès à un microcrédit, en partenariat avec deux banques.

également des étudiants, des retraités et des personnes en période de maladie. L'un des objectifs du PCB est d'éviter la spirale infernale qui mène au surendettement.

Comment se passent les rendez-vous et à quel rythme sont-ils organisés ?

Lors du premier rendez-vous, la situation financière du demandeur est analysée et un premier bilan est proposé. Des actions peuvent être engagées pour envisager l'étalement d'un crédit, rédiger des courriers pour les banques, ou encore solliciter des aides de l'Etat. L'accompagnement est également personnalisé et des outils adaptés à chacun sont proposés pour aider à la maîtrise du budget. Quant au rythme des rendez-vous, il dépend de la problématique mais les accompagnements sont plutôt de courte durée. Pour certaines personnes une ou deux rencontres suffisent et le plus souvent, la fréquence des rendez-vous est mensuelle, pendant quatre à sept mois. D'autres personnes sont amenées à me rencontrer deux à trois fois par mois, mais il s'agit de situations marginales.

Comment a évolué le nombre de demandes par rapport aux différentes crises ?

La mission des PCB a été quasiment stoppée pendant la crise sanitaire. A l'issue de cette période, une réunion partenariale concernant l'ensemble

des acteurs territoriaux œuvrant dans le cadre d'une mission PCB a été organisée. La forte hausse redoutée à cause de l'inflation n'a pas eu lieu. Cependant, depuis plusieurs mois, davantage de personnes viennent au PCB pour des difficultés liées à l'énergie ou à l'alimentation.

« Pour 2023, nous ambitionnons de cibler 150 personnes »

Combien de personnes bénéficient des PCB de l'UDAF dans l'Oise ?

En 2022, l'UDAF a assuré des interventions collectives auprès de 50 personnes. C'est-à-dire lors d'animations collectives organisées par nos partenaires, par exemple les missions locales qui accueillent un jeune public. C'est un projet que nous avons initié et coconstruit dans le cadre de la mission de prévention budgétaire des PCB. Pour 2023, nous ambitionnons de cibler 150 personnes et en quatre mois, plus d'une cinquantaine de personnes ont déjà été reçues et informées. A titre individuel, nous avons accompagné 59 personnes en 2022, sans compter le nombre de contacts qui sont venus s'informer sur le PCB mais n'ont pas donné suite. ■



Parlons maintenant du microcrédit. Comment fonctionne-t-il ?

En août 2022, l'UDAF de l'Oise a signé des conventions de partenariat avec deux banques : La banque postale (via Créa-Sol) et BNP Paribas. L'objectif est de permettre à des personnes aux revenus modestes ou même fichées Banque de France d'avoir accès à des solutions de crédit. Ces dernières peuvent servir à l'achat ou la réparation d'un véhicule, à financer un projet de déménagement, à payer des frais médicaux ou d'obsèques ou encore à payer une formation.

Quel est le rôle de l'UDAF ?

L'UDAF instruit les dossiers. Les demandeurs sont rencontrés en entretiens individuels par la conseillère PCB qui analyse finement leur situation financière. Elle examine les relevés de compte et évalue les ressources, les charges et surtout le reste à vivre. Ce sont ensuite nos partenaires bancaires qui décident ou non de l'attribution du crédit. Pour une demande personnelle, la somme maximale pouvant être demandée est de 8 000 euros. Elle est de 16 000 euros pour un dossier professionnel de création d'entreprise.

Les prêts sont soumis à des taux d'intérêt : 4,9 % chez Créa-Sol et 4,7 % chez BNP Paribas.

Les remboursements s'étalent généralement sur des périodes allant de 6 à 84 mois.

Quelle est la situation dans l'Oise ?

En six mois, nous avons répondu à 4 demandes de crédit pour un prêt moyen de 5000 euros destiné à financer un véhicule. Mais au niveau départemental, en 2021, ce sont 1883 microcrédits qui ont été accordés.

Finalement, que conseilleriez-vous aux personnes en difficulté ?

Je conseillerai surtout de ne pas attendre avant de demander de l'aide. Parfois, il suffit d'un événement soudain pour que la situation financière se dégrade très vite. Les personnes ont donc tout intérêt à venir nous rencontrer le plus tôt possible en faisant appel à notre service PCB. ■

Les Restos du cœur en recherche de dons pour la campagne d'été

Du 3 au 5 mars 2023, les Restos du Cœur organisaient leur collecte nationale dans plus de 7000 supermarchés français. Mais dans l'Oise, l'inflation qui pèse sur les budgets a rendu les gens moins généreux. « Nous avons récolté 65 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène, soit 9 % de moins que l'année dernière », précise Pascal Fréville, secrétaire départemental des Restos du Cœur dans l'Oise. En plus de cette collecte nationale, l'association fait également des « ramassages » dans les grandes surfaces. Mais problème, ces dernières installent de plus en plus de rayons dits « dates courtes » permettant à leurs clients d'acheter moins chers des produits dont la date limite de consommation est proche. Autant de marchandises en moins pour l'association. « Lors de la dernière campagne d'hiver, en 2022 dans



l'Oise, nous avons accueilli 9580 personnes et servi près de 598 800 repas. Deux semaines après l'ouverture de la campagne d'été, nous sommes déjà à +16 % de bénéficiaires par rapport à l'année dernière à la même époque », explique Pascal Fréville. Au niveau national, lors des trois premiers mois de la campagne d'hiver 2022/2023, les Restos ont vu leurs bénéficiaires augmenter de 22 % par rapport à l'année dernière sur la même période. L'association est elle-même victime de l'inflation avec l'achat des denrées alimentaires, les factures d'énergie, les frais de fonctionnement ou les frais de transport.

A Saint-Just-en-Chaussée, Monique Clogenson, directrice du centre, estime que par rapport à l'année dernière, le nombre de bénéficiaires sur les deux premières semaines de la campagne d'été n'a augmenté que de 1 %. Quant au profil des familles, « il n'a pas beaucoup évolué car l'inscription aux Restos est soumise à un barème et ce dernier est resté identique ». Mais que ce soit dans l'Oise ou en France, l'association créée par Coluche a besoin de dons pour assurer sa mission. « Nous avons besoin de produits alimentaires et de produits d'hygiène, notamment des savons, des lessives et aussi des protections menstruelles », conclut Monique Clogenson. ■

CAF de l'Oise : un ensemble de solutions pour les familles en difficulté



Comment la CAF peut-elle aider les familles dans l'Oise ?

Outre son activité de versement des prestations sociales bien connues (allocations familiales, aides au logement, RSA, prime d'activité, AAH, ...), la CAF propose de nombreuses aides extra-légales avec différentes thématiques comme l'achat de combustibles, l'amélioration du logement et du cadre de vie, des aides pour acheter du matériel de puériculture ou encore pour du dépannage ou des frais d'avocat. Ces aides sont accessibles soit sous forme de subventions directes, soit de prêts sans intérêt avec des remboursements pouvant s'étaler de 6 mois à 3 ans. Pour en bénéficier, les allocataires doivent avoir au moins un enfant à charge. Les fonds sont en priorité accordés aux foyers les plus modestes selon leur quotient familial CAF. Les décisions sont prises par les services de la CAF ou une commission du conseil d'administration en fonction de la nature des demandes. L'ensemble des aides proposées est accessible sur notre site

Aides pour l'achat de combustibles, subventions ou prêts pour la mobilité ou l'amélioration du logement, aides aux vacances, la caisse d'allocations familiales (CAF) propose de nombreuses solutions. Rencontre avec Gaudérique Barrière, directeur de la CAF de l'Oise.

Internet, dans le « règlement intérieur d'action sociale » qui est réactualisé tous les ans.

Combien de personnes bénéficient de ces aides dans l'Oise ? Comment la situation évolue-t-elle ?

En 2022, 1500 familles de l'Oise ont été aidées. Les demandes proviennent de tout le département et de tout type de familles. Sans compter les aides pour les vacances qui ont représenté un peu plus d'un million d'euros, l'ensemble des aides allouées s'est monté à 2,7 millions d'euros (subventions et prêts). Pour ce qui est de 2023, les montants distribués ont tendance à augmenter par rapport à 2022, mais cela reste soutenable. Il n'y a pas eu davantage de demandes pour l'achat de combustibles mais mes services ont noté une hausse des demandes de prêts pour du dépannage ou pour couvrir des dettes de loyer ou d'énergie.

Comment sont financées ces aides ? Et que se passe-t-il si une famille ne peut pas rembourser son prêt ?

Ces aides extra-légales sont financées par le budget d'action sociale de la CAF, dont le montant annuel est une fraction du fonds national géré par la CNAF, la caisse nationale des allocations familiales.

La CAF mobilise ce budget d'action sociale pour deux types d'interventions : les aides aux familles et les aides à l'attention de structures partenaires comme les crèches, les centres de loisirs ou les centres sociaux. Si une famille n'est pas en capacité de rembourser son prêt, elle peut demander à la CAF une révision de son échéancier.

On dit que beaucoup de familles ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont droit. Comment y remédier ?

La CAF communique régulièrement sur les prestations et aides existantes et travaille avec de nombreux partenaires (communes, département, Pôle Emploi, associations humanitaires, acteurs du logement et du logement social, centres sociaux, SAMU Social...). Dans l'Oise, il existe un réseau de travailleurs sociaux en contact avec la population : les habitants peuvent aussi passer par le centre communal d'action sociale (CCAS) de leur commune, par les maisons départementales de la solidarité (MDS). Enfin, s'agissant des prestations sociales, outre les accueils de la CAF, le réseau des Espaces France Services offre un point de contact de proximité très précieux. ■

>>> Informations : www.caf.fr

Jardins familiaux de l'Oise, plus de 250 demandes en attente

Face à l'inflation, les jardins familiaux peuvent constituer une réponse efficace aux problèmes de pouvoir d'achat. Ils permettent d'obtenir des légumes et des fruits de saison tout au long de l'année et bien moins chers que dans la grande distribution. Dans l'Oise, les jardins familiaux comptent 5600 adhérents sur 55 sections et 52 parcelles sont en création, preuve du dynamisme de l'association boosté par les crises successives. « Les demandes de parcelles ont explosé au moment de la crise de la Covid-19 », précise Michel Leblond, président des jardins familiaux de l'Oise depuis 24 ans et de ceux de Beauvais depuis presque 50 ans. « L'inflation a relancé les demandes. C'est moins important qu'au moment du confinement mais nous avons quand même près de 250 personnes sur liste d'attente. »

En échange d'une cotisation annuelle qui se veut modeste, entre 40 et 50 euros par an, les jardiniers ont leur terrain et des graines. Le site annonce qu'une parcelle permet de réaliser une économie de 1200 euros par an. « Sur plus de 80 % des jardins, on trouve uniquement des fruits et légumes. Sur le reste, on trouve un peu de fleurs, mais aujourd'hui, par ces temps de crise, on cherche surtout à se nourrir », analyse Michel Leblond.

Le président des Jardins familiaux de l'Oise craint que cette recherche accrue de parcelles comme remède à la crise, fasse émerger un « chacun pour soi » au détriment d'une certaine convivialité, dont il fait son cheval de bataille. « Le jardin familial doit rester un phénomène communautaire où doivent être organisés des rencontres, des animations, des



repas festifs. Il faut garder ce côté vie de village. » Problème, pour beaucoup de gens en ce moment, l'heure n'est pas à la fête mais aux économies. ■

Une aide départementale de 480 euros par an pour la garde d'enfants de moins de 3 ans

La garde d'enfants représente un budget important et en ces temps de crise, une aide peut-être la bienvenue. Depuis 2020, le département de l'Oise propose aux familles dont les deux parents travaillent et/ou suivent une formation, une aide à la garde de leurs enfants de moins de 3 ans. Une subvention pouvant aller jusqu'à 480 euros par an. Pour en bénéficier, la famille doit être domiciliée dans l'Oise et faire garder ses enfants dans l'Oise ou une région française limitrophe. Elle doit recourir à de la garde à domicile par un salarié ou à un mode de garde agréé par le conseil départemental (assistant maternel, crèche, micro-crèche, halte garderie, maison d'assistants maternels...). Les deux parents (ou le seul en cas de famille monoparentale) doivent justifier d'un emploi ou d'une formation professionnelle depuis au moins deux mois. Enfin, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder 72 000 euros.

Si elle est validée, l'aide est versée au rythme de 40 euros par mois. ■

>>> Contact : www.oise.fr/actions/sante-social-solidarite/aide-a-la-garde-denfants-de-moins-de-3-ans



Revalorisation des prestations sociales en avril : insuffisant pour l'UNAF

L'Union nationale des associations familiales (UNAF) estime que la revalorisation de 1,6 % des prestations familiales, venue s'ajouter à la hausse de 4 % de juillet 2022, est encore bien insuffisante.

Le 1er avril 2023, de nombreuses prestations familiales et sociales (allocations familiales, RSA, prime d'activité, allocation de rentrée scolaire, prestation d'accueil du jeune enfant, ou encore l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ont été revalorisées de 1,6 %. Avec la hausse de 4 % consentie par le gouvernement en juillet 2022 dans le cadre de la loi « pouvoir d'achat », la base mensuelle de calcul des allocations familiales (BMAF) a donc été revalorisée de 5,6 % en un an.

Or, pour l'UNAF, au regard de la réalité de l'inflation subie par les familles avec enfants, ce mode de calcul est déconnecté de la réalité actuelle de la flambée des prix qui s'est accélérée ces derniers mois. « La BMAF est calculée sur l'évolution moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation. Or, en raison du poids des dépenses alimentaires sur lesquelles les économies d'échelle jouent peu, l'inflation subie par les familles avec enfants est bien supérieure à l'inflation moyenne », précise l'UNAF dans un communiqué de presse diffusé le 31 mars.

UNIS POUR LES FAMILLES

« Plus on a d'enfants, plus on est affecté par la forte inflation notamment sur l'alimentation (+13,4 % sur un an, début 2023, selon l'INSEE). D'après les budgets-types de l'UNAF, s'alimenter décentement représente 26 % du budget total d'un couple avec 1 enfant, et 31 % pour une famille de 4 enfants. Fin 2022, un couple avec 1 enfant avait besoin de 189 euros par mois de plus qu'un an auparavant, et de 322 euros par mois avec 4 enfants. L'alimentation représente, selon la structure familiale, entre 42 % et 55 % de cette augmentation. »

Pour l'UNAF, ce système de revalorisation doit changer pour protéger le pouvoir d'achat des familles. Il faut revenir à un système qui « anticipe » l'inflation afin de tenir compte de la hausse prévisible sur un an, et ainsi compenser les charges des familles dès le moment où elles en ont besoin. « Il faut aussi réfléchir à un nouvel indice d'indexation tenant compte de l'inflation spécifique subie par les familles avec enfants à charge, du fait de la part de l'énergie et de l'alimentaire dans leur budget. »

Dans l'urgence, l'UNAF demande une revalorisation exceptionnelle des prestations familiales afin de tenir compte de la flambée des prix, notamment sur l'alimentation. Par ailleurs, elle demande qu'une réforme du mode de calcul de ces revalorisations soit introduite dans le prochain PLFSS (projet de loi de finance de la sécurité sociale). Cette réforme devra rétablir un principe d'anticipation de l'inflation plutôt qu'une adaptation a posteriori, et créer un nouvel indice d'indexation mieux adapté à la consommation des familles. ■



De l'électricité et de l'eau chaude grâce à l'incinération des déchets

Incinérer des déchets pour chauffer des logements, c'est le projet en développement depuis un an dans le sud de l'Oise. Le 14 avril 2022, le centre de valorisation énergétique (CVE) de Villers-Saint-Paul, via son propriétaire, le syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO), signait une convention pour la fourniture de chaleur aux réseaux des villes de Nogent-sur-Oise et Montataire.

Une prestation qui concernera le parc de logements d'Oise Habitat. Mais Idex, le délégataire du CVE voit plus loin. L'entreprise a investi 111 millions d'euros et a pour ambition, à terme, de raccorder plus de 13500 logements sur les communes de Creil, Montataire, Villers-Saint-Paul et Nogent-sur-Oise.

La chaleur est produite par l'incinération des ordures ménagères et d'une partie des encombrants des déchetteries. Le CVE en traite chaque année

D'autres solutions existent

178 250 tonnes. Une capacité qui sera augmentée de 80 000 tonnes à partir de 2025 avec la construction et la mise en service d'une nouvelle ligne. L'usager paie en moyenne 16,23 euros le mégawattheure (MWh), un des prix les plus bas de France d'après le SMDO. Une initiative écologique et en circuit court qui permet des économies substantielles aux familles en bénéficiant.

« Too Good To Go », l'application pour faire des économies et empêcher le gaspillage alimentaire

« Too Good To Go » est une application digitale lancée en 2015 par une entreprise danoise. Elle met ses utilisateurs en relation avec des restaurants, des boulangeries, des supermarchés ou tout autre commerce de bouche, afin qu'ils puissent acheter à prix réduits de la nourriture promise à la poubelle. Une idée qui est partie d'un constat terrible : 828 millions de personnes dans le monde sont en insécurité alimentaire ou souffrent de la famine, alors que 2,5 milliards de tonnes de nourriture sont jetées chaque année. Un gaspillage qui coûte, chaque année, plus d'un milliard d'euros. L'application se veut simple et fonctionnelle : l'internaute commande et paie en ligne avant de se rendre au com-

merce à l'heure choisie pour récupérer son panier. Dans l'Oise, le concept se développe, notamment près de Compiègne où une vingtaine de commerces sont inscrits. Parmi eux, le restaurant asiatique « Terre et Mer » de Jaux. Sa gérante propose des paniers à la fin de chaque service, matin et soir. « Ça empêche le gâchis de nourriture et ça nous permet de gagner un peu d'argent. » Même son de cloche chez le boulanger Paul du Carrefour de Vennette chez qui on peut prendre des produits moins chers via l'application juste avant la fermeture. « Au moins, ça nous évite de jeter de la nourriture, ce qui fait toujours mal au cœur », explique la responsable.

Et si on va au restaurant et qu'on n'arrive pas à finir son plat, on peut demander à emporter les restes du repas. Les « doggy bags » sont obligatoires depuis juillet 2021. ■



Et si on réfléchissait davantage au « pouvoir de vivre » qu'au « pouvoir d'achat » ?

Florence Narcyz est administratrice à l'UDAF de l'Oise et psychologue. Pour elle, cette période de crise est peut-être l'occasion de redonner la priorité à d'autres valeurs comme l'empathie, le partage et le respect. C'est peut-être aussi une opportunité pour changer durablement notre façon de consommer.

Quelle est la différence entre « Pouvoir de vivre » et « Pouvoir d'achat » ?

Le « pouvoir d'achat » est une référence économique, une valeur monétaire ou une capacité financière qui permet la consommation. Le « pouvoir de vivre » est un concept humaniste qui introduit des notions de valeur morale et de dignité. Ces deux notions sont les faces d'un même état : la capacité ou pas de s'inscrire dans le réseau économique, la vie réelle, sans s'en exclure par manque. Ce « manque » est le négatif du pouvoir d'achat. En effet, c'est lui qui

détermine le désir de consommer. La situation inflationniste actuelle peut inscrire le manque dans la durée. Réduire ses achats, voire les supprimer engendre et développe des frustrations. Cette spirale génère des crises sociétales et des colères. Le « pouvoir d'achat » doit générer du « vivre » et du « pouvoir choisir ».

Pensez-vous que les crises successives (Covid-19, guerre en Ukraine, inflation...) sont en train de changer notre perception de la consommation ?

Psychologiquement, les crises interagissent avec des mécanismes archaïques du développement : replis, angoisses, peur, dépression, protection... Elles favorisent des conduites irrationnelles de stockages et de spéculation. Il est indispensable que nous changions nos modes de consommation vers du plus local, du plus durable et du plus écologique. Il faut aussi que

nous raisonnions au nom de la préservation de l'humain et non de soi. Le collectif doit prévaloir sur l'individuel, le solidaire sur le personnel. Par exemple : si l'eau manque, pourquoi vouloir remplir sa piscine ?

Vous appelez à davantage d'optimisme en ces temps de crise. Comment faire quand l'inflation rend des familles déjà en difficulté encore plus précaires ?

Je pense à trois choses. D'abord, en favorisant, en développant et en soutenant les réseaux associatifs et les initiatives solidaires. Ensuite, il faut intégrer précocement, dans la pédagogie éducative, les notions de partage, de solidarité et d'inclusion. Il faut enfin que nous reconsidérons nos priorités en faveur de davantage d'humanité, d'empathie, de partage de valeurs et de respect. ■